

L'INAMI et le SPF Santé Publique accordent un soutien financier aux hôpitaux !

À la suite des nombreuses sollicitations de santhea, le SPF Santé Publique et l'INAMI ont pris la décision de dégager des moyens financiers, provisoirement fixés à 1 milliard d'euros, pour soutenir le secteur actuellement plongé dans une grave crise sanitaire et économique.

Cette avance de trésorerie permettra aux hôpitaux généraux de couvrir tant les surcoûts que la diminution de recettes liés à la gestion de la crise Covid-19. L'activation du PUH (Plan d'Urgence Hospitalière) a, en effet, fortement impacté leurs activités. Ainsi, l'annulation d'interventions planifiées, l'achat de matériel, la mobilisation du personnel ou encore la modification de structures constituent des coûts supplémentaires et imprévus, difficiles à supporter compte tenu de la santé financière déjà fragile des institutions de soins.

Santhea se réjouit de la décision prise par le SPF Santé Publique et l'INAMI. L'octroi d'une avance de trésorerie, fixe provisoirement à hauteur de 1 milliard d'euros et liquidée pour mi-avril au plus tard, constitue un pas important et un soutien de taille pour les hôpitaux !

Yves Smeets

Directeur général de santhea

yves.smeets@santhea.be